



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2015
Français
Original : espagnol

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Federación Internacional de Asociaciones de Ayuda Social, Ecológica y Cultural, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu le texte de la déclaration ci-après, qui est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.



Déclaration

Enseigner les valeurs de compréhension, de respect et de tolérance sous l'angle de l'égalité entre les sexes

À l'attention des organisateurs de la 59^e session de la Commission de la condition de la femme

Nous, Federación de Asociaciones de Ayuda Social, Ecológica y Cultural (FIADASEC), souhaiterions formuler les propositions suivantes pour la présente manifestation :

1) L'une des conséquences évidentes des actions menées depuis la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, et qui selon nous doit devenir une évidence dans notre société, les médias, l'éducation et toutes les actions en faveur de l'égalité entre les sexes, est que les meilleurs résultats des femmes et l'autonomisation de ces dernières permettent aux économies de croître plus vite et aux familles d'être en meilleure santé et mieux éduquées.

C'est l'une des principales forces sur lesquelles nous pouvons compter pour atteindre cet objectif nécessaire qui est le nôtre à la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, à savoir de montrer que dans tous les pays, développés, en développement ou qui n'en sont pas encore à ce stade, l'évolution de la condition de la femme à l'échelle mondiale a déjà une incidence fondamentale dans le monde entier et que l'acquisition de davantage d'égalité permet aux femmes de jouer un rôle moteur dans l'amélioration de l'économie de leurs pays, de la santé de la population et du niveau d'éducation de la société.

2) La méthode que nous proposons pour accroître l'égalité et assurer que les femmes soient traitées sur un strict pied d'égalité avec les hommes doit commencer à l'école et dans la famille et se diffuser dans toute la société.

Comment y parvenir?

Par le biais de l'action éducative menée au niveau des écoles, dans les familles et par l'intermédiaire des professeurs, travailleurs sociaux et ONG, l'éducation aux valeurs d'aujourd'hui, si nécessaire dans le monde actuel, doit renforcer l'importance de consacrer davantage d'efforts à enseigner l'égalité, la compréhension entre les hommes et les femmes, le respect et la tolérance entre les sexes. C'est l'une des meilleures chances d'atteindre les objectifs d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes dans le programme de développement pour l'après-2015.

L'éducation aux valeurs de l'égalité entre les hommes et les femmes et à leur traitement en tant qu'égaux passe par la mixité dans l'éducation.

Les exemples d'expériences et de propositions éducatives sont légions. Nous vous invitons à en consulter quelques-uns à l'adresse <http://www.educarenigualdad.org/>.

Dans les écoles, il faut également former les parents afin qu'ils enseignent cette égalité à la maison en répartissant les tâches ménagères de manière égale sans distinction de sexe.

L'égalité doit se transmettre 24 heures sur 24, en formant les parents, les éducateurs, les travailleurs sociaux, etc.

Surtout, l'éducation à l'égalité doit être centrée sur les principales valeurs qui la sous-tendent, à savoir les valeurs de compréhension, de respect et de tolérance sous l'angle de l'égalité entre les sexes.
